

District Saône et Loire de Football



Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY
Tél. : 03.73.55.03.35

COMMISSION DES COMPETITIONS

PV N°1 du 18/07/2022

Présents: MM EUVRARD, MATHEY, DOUHAY, JACQUET, MOSCATO, RYMPEL

COURRIERS des CLUBS

Mail de VENDENESSE LES CH du 12/07/2022: Non engagement en seniors pour cette saison (D3)

Mail de SVLF du 12/07/2022: Non engagement en seniors pour cette saison (D2)

Mail d'IGORNAY du 11/07/2022: Non engagement en seniors pour cette saison (D3)

Mail de VITRY EN CH du 8/7/2022: Après vérification le terrain de St Leger les Paray est conforme à la réglementation pour le déroulement de matchs en D2.

Mail de ST GERMAIN DU BOIS du 8/7/2022: Engagement en D3 pris en compte.

Mail de GILLY du 12/7/2022: Le tour de coupe est prévu le 28/8/2022. (Erratum sur calendrier à venir)

ENGAGEMENTS

Mail du FC AUTUN du 8/7/2022:

La commission rappelle :

- Sénior 1 niveau départemental 2, voir PV N° 40 du 21/06/2022 Indiquant le niveau retenu.
- Senior 2 niveau départemental 3, voir PV N° 40 du 21/06/2022 Indiquant le niveau retenu
- Senior féminine entente avec St Forgeot (A confirmer)

La commission prend connaissance des demandes de ROMANECHE, CHATENOY, CUISEAUX CHAMPAGNAT, JONCY/SALORNAY, ETANG/ARROUX, LES FAMBLOYANTS, MARMAGNE, concernant leur affectation dans les divers groupes.

La commission prend connaissance des demandes de désirata des clubs suivants, CRISSEY, MOROGES, CLESSE, ST VINCENT BRAGNY.concernant le jumelage ou non des rencontres.

Mail du service des sports de la ville de Montceau du 20/7/2022 :

Informe le District de l'indisponibilité du stade de la Saule par le CS ORIONS pour la saison 2022/2023, les rencontres se dérouleront au stade du Magny.

CHAMPIONNATS

La commission travaille sur les groupes séniors, en attente des dossiers en cours.
Avec reprise du championnat le 4/09/2022.

En raison du non-engagement en D2 de SVLF est promu en accession FC MACON 2.
En raison de l'accession de FC MACON 2 en D2, est promu en accession MERVANS 3
En raison du non-engagement en D3 de IGORNAY et VENDENESSE les CHAROLLES sont promus
FLACE MACON 2 et SENNECEY le GRAND 3

Les clubs auront la possibilité de changer de groupes avec l'accord des deux clubs et de la commission.

La commission invite les clubs à régulariser leur situation financière avant le 31 juillet 2022, sous peine de non-engagement de leurs équipes SENIORS.

Rappel sur les horaires des championnats séniors masculins

Horaires 15h et 12h30 du 01/07/2022 au 31/10/2022 et du 01/03/2023 au 31/06/2023

Horaires 14h30 et 12h du 1/11/2022 au 28/02/2023

En cas de réception de 3 rencontres séniors masculins un match sera programmé à 10 h ou 10h30

Prochaine Réunion le 2 Aout 2022 à 10 Heures.

Le Président

Joël EUVRARD

Le secrétaire

Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football